

LES COTEAUX de la vallée de la Bienne un programme d'actions pour les préserver

Communes : Villard-sur-Bienne,
Longchaumois
Surface : 27 ha
Altitude : entre 496 et 620 m



Certaines parcelles sont difficilement accessibles. On accède toutefois au lieu-dit Sous la Roche par le chemin qui mène au pont de Longchaumois, et au lieu-dit Sur Bienne par le « chemin des pêcheurs ».



Propriétés du
Conservatoire à
Villard-sur-Bienne

Propriétés du
Conservatoire à
Longchaumois

Les coteaux de la vallée de la Bienne, anciennement modelés par l'agriculture, se sont reboisés petit à petit suite à l'abandon des activités agricoles. Pourtant, ils abritent encore des trésors naturels et offrent une biodiversité remarquable.

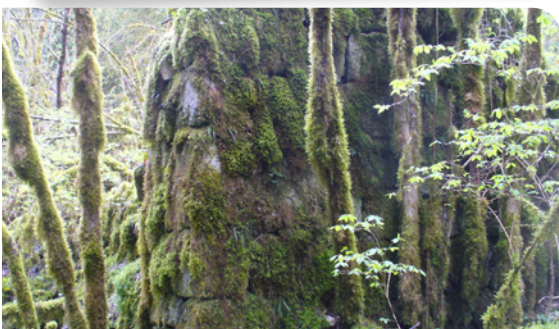
Depuis plusieurs années, le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté, propriétaire de 27 hectares, mène, en partenariat avec le Parc naturel régional du Haut-Jura, des actions de gestion visant à restaurer ce site, notamment en luttant contre son enrichissement.

Un peu d'histoire...

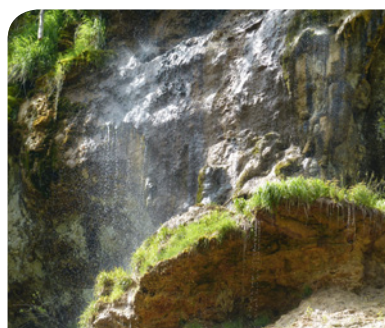
Un passé très agricole

L'histoire des coteaux de la Bienne est étonnante : cette vallée encaissée, aujourd'hui très forestière, a en fait été largement exploitée pour l'agriculture. Il existait en effet, avant la guerre de 1914, une soixantaine d'habitations (fermettes, moulins, auberge, huilerie, etc.) avec prés et pâturages, délimités par des murs de pierres, des chemins d'accès, des canaux, etc.

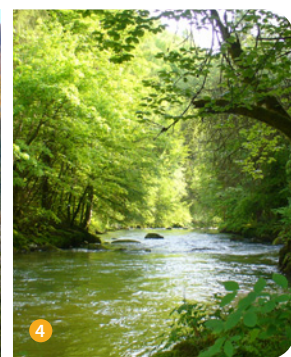
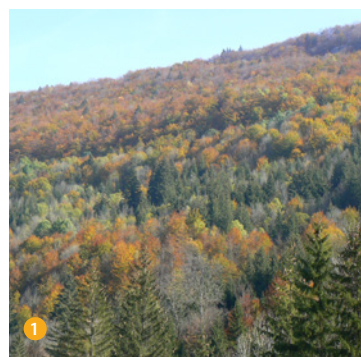
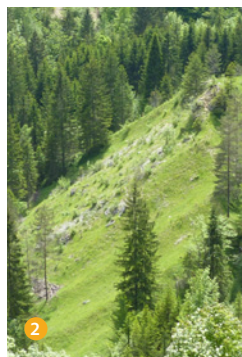
Il reste aujourd'hui des traces témoignant de la vie humaine passée sur ce site, comme des fragments de murs de pierres sèches et des murgers. Les ruines des anciennes fermes sont aussi nombreuses, ainsi que les ouvrages d'arts hydrauliques comme les « arrivoirs » d'eau, exclusivement constitués de galets.



Vestige de murs d'une ancienne habitation au lieu-dit Au Tienu à Longchaumois.



Au niveau des cascades, l'action conjuguée des turbulences de l'eau et des plantes aquatiques (mousses...) entraîne un dépôt de calcaire, qui forme une roche bien caractéristique : le tuf (ou travertin).



Une nature exceptionnelle

Imbriqués au sein des **forêts de pente** ①, les **pelouses sèches** ②, les **marais de pente** ③ ou encore les éboulis et les **ruisseaux** ④ forment une **mosaïque de milieux très diversifiée**. Les coteaux de la vallée de la Bienne abritent ainsi une remarquable biodiversité.

Ils offrent une **flore** riche et diversifiée. De nombreuses orchidées, comme l'**orchis militaire** ⑤ ou la céphalanthère à longues feuilles, sont présentes sur les pelouses. La **grassette** ⑥ pousse quant à elle à même le tuf et une espèce rare et protégée, le **choin ferrugineux** ⑦, se trouve sur le bas-marais de pente.

De nombreux **insectes** ont également été inventoriés. Parmi ceux-ci on peut citer la **bacchante** ⑧, un papillon rare et menacé, ou plus commun, l'**ascalaphe** ⑨, un insecte en apparence « mi-papillon mi-libellule » !

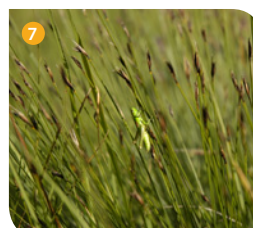
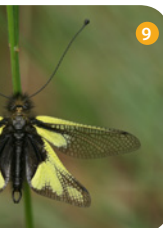
Avec ses pupilles en forme de cœur, le **sonneur à ventre jaune** ⑩ est un petit crapaud qui se reproduit dans les ornières du chemin forestier et qui fait partie des **amphibiens** en voie de régression.

Côté **oiseaux**, on trouve des espèces forestières mais également des espèces fréquentant les rivières comme le cincle plongeur ou la **bergeronnette des ruisseaux** ⑪.

On peut apercevoir le lézard vert sur les pelouses et éboulis.



Plante carnivore, la grassette attire les moucheron et les piège grâce à ses feuilles à poils collants.



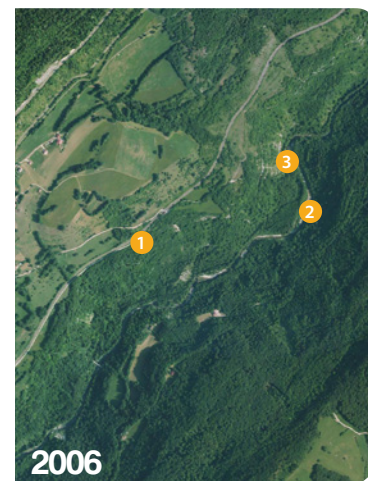
Des milieux menacés

La problématique d'enfrichement

Depuis le milieu du 20^e siècle, la déprise agricole a touché les terres les moins accessibles et les moins productives. La forêt a repris alors progressivement ses droits : les pelouses se sont enfrichées ①, les chemins se sont fermés. Souvent on a planté des épicéas sur ces terres agricoles abandonnées dans l'idée d'en retirer tout de même un bénéfice économique, encadré et subventionné par le Fond Forestier National ②. Les secteurs sensibles aux éboulements ont quant à eux évolué beaucoup moins rapidement ③.

Suite à l'abandon des activités agricoles, la forêt reprend petit à petit ses droits sur les espaces ouverts. L'ombrage entraîne la disparition des espèces des pelouses et les échanges entre les zones ouvertes deviennent limités.

Il existe une différence entre le versant de la Bienne exposé au sud-est, sur la commune de Villard-sur-Bienne, qui est davantage ouvert et sec ; et le versant exposé au nord-ouest, Longchaumois, plus froid et densément boisé.



Des actions pour la préservation du site

Le Conservatoire d'espaces naturels est depuis 1998 propriétaire de parcelles à Villard-sur-Bienne et Longchaumois aux lieux-dits suivants : « Sous la Roche », « Sur Bienne » et « Chavairon », « La Planche », « Chez les Jacques », « Sous la Solitude », « En Godard », « Sous Roche Grise » et « Au Tienu ».

En 2008, une première étude scientifique et naturaliste a été réalisée et a permis de définir des axes d'opérations à mettre en œuvre pour préserver, voire restaurer le site. Des actions de défrichement avaient été initiées dès 2007 et jusqu'à 2011 dans le cadre de Natura 2000 (voir encadré ci-contre).

Les grands objectifs pour préserver les coteaux de la vallée de la Bienne sont les suivants :

- 1 Maintenir, voire accroître, la richesse écologique du site et garantir à long terme son état de conservation.
- 2 Sensibiliser et impliquer la population et les différents acteurs locaux dans la conservation du site.
- 3 Suivre l'évolution des habitats et des espèces par rapport à la gestion mise en œuvre et améliorer la connaissance du patrimoine naturel du site.

Maintenir la richesse écologique du site et garantir son état de conservation

Débroussailler grâce à un pâturage extensif

En partenariat avec le Parc naturel régional du Haut-Jura, animateur du site Natura 2000* de la Vallée de la Bienne, le Conservatoire s'est lancé depuis 2007 dans la reconquête de secteurs enfrichés. Un contrat ni agricole ni forestier a permis entre 2007 et 2011 le **défrichement manuel** d'environ 2,5 hectares de pelouses embroussaillées au lieu-dit « Sous la Roche ». Depuis 2012, des chevaux ont commencé à entretenir le milieu. Ce **pâturage** se conduit en concertation avec le Conservatoire sur la base d'un cahier des charges.

Un nouveau contrat Natura 2000 est à l'étude, pour pérenniser le pâturage par des équipements adaptés. Certaines zones inaccessibles aux chevaux pourraient ainsi être entretenues par des lamas, qui ont déjà montré leur efficacité sur les communaux de Villard-sur-Bienne.

Intervenir sur un périmètre cohérent

Le Conservatoire est propriétaire depuis 1998 de 17 parcelles pour une surface totale d'environ 27,5 ha, dont l'acquisition a répondu en grande partie à une opportunité. Ces **parcelles sont dispersées le long de la Bienne** sur un linéaire d'un peu plus de deux kilomètres. Elles constituent deux entités disjointes en rive droite et trois entités disjointes en rive gauche.

Une étude a été menée afin de définir un périmètre cohérent sur lequel il serait important d'intervenir. Il se base sur les zones encore majoritairement ouvertes à la fin des années 1970 et comprend, sur une surface totale de 57 ha, des parcelles appartenant aux communes de Villard-sur-Bienne et Longchaumois, ainsi qu'à des propriétaires privés.

Afin de pouvoir mener à bien les opérations de gestion dans la durée, il est donc essentiel de s'appuyer sur une **maîtrise foncière ou d'usage des parcelles des sites** (achat de terrain, convention avec le propriétaire, bail, etc.). Un travail d'animation foncière sera donc mené.



Mener une réflexion sur la possibilité de supprimer certaines plantations

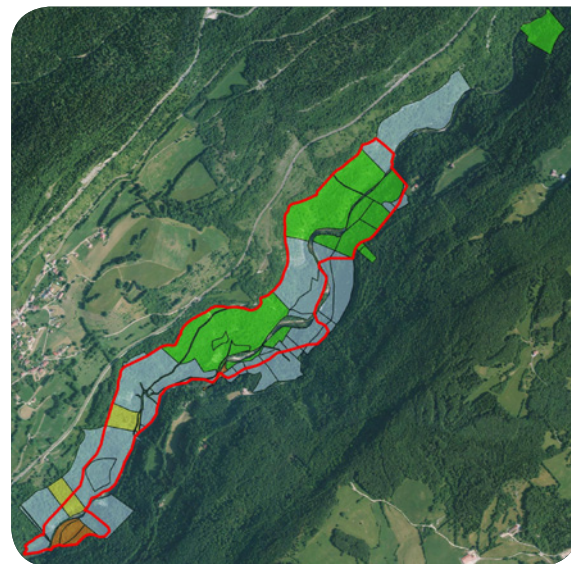
Les plantations de résineux (épicéas et Douglas) opérées dans les années 70, dans des zones difficiles d'accès, se sont révélées quasiment inexploitable. En revanche, elles constituent des milieux artificiels et très pauvres en termes de biodiversité, qui risquent également d'acidifier le sol. Une réflexion sera donc menée pour évaluer les différentes possibilités de les supprimer au profit de pelouses ou de boisements plus naturels.

Les coteaux de la vallée de la Bienne sont intégrés au réseau européen **NATURA 2000***. Ce dernier regroupe les espaces naturels identifiés pour la qualité, la rareté ou la fragilité des espèces animales et végétales qui y vivent. Il a pour objectif de préserver la diversité biologique européenne tout en valorisant le territoire. Les coteaux sont compris dans le périmètre du site Natura 2000 « Vallée et Côte de la Bienne, du Tacon et du Flumen » animé par le Parc naturel régional du Haut-Jura.

Différents outils contractuels sont utilisés pour mettre en place une gestion du site Natura 2000. C'est ainsi qu'entre 2007 et 2011, un contrat ni agricole ni forestier de débroussaillage a été mis en œuvre avec des financements européens et nationaux. La mise en place d'un nouveau contrat de pâturage est à l'étude.



Depuis 2012, des chevaux, menés par la Ferme des Frasses à Château-des-Prés, entretiennent les pelouses pour éviter qu'elles ne se referment. Des lamas, beaucoup plus à l'aise sur les milieux plus pentus, pourraient bientôt leur venir en aide.



- Périmètre du site élargi (notamment établi à partir des sites ouverts ou semi-ouverts en 1976)
- Propriétés du Conservatoire
- Propriétés privées
- Propriétés communales de Villard-sur-Bienne
- Propriétés communales de Longchaumois

Sensibiliser et impliquer la population locale

La sensibilisation de la population locale est primordiale pour la préservation de sites naturels. Ainsi, des **réunions d'information** à destination des élus et des acteurs locaux mais aussi des habitants de la commune sont organisées.

Une **sortie nature** a été organisée en juillet 2013 pour faire découvrir les trésors naturels des coteaux de la Bienne, couplée à une visite de la ferme pédagogique des Frasses. D'autres animations pourront être programmées à l'avenir.

Suivre les milieux, approfondir les connaissances et évaluer les résultats de la gestion mise en œuvre



Des suivis de certaines espèces de flore et de faune ainsi que des suivis de l'évolution des milieux sont mis en place afin d'évaluer la pertinence et l'efficacité des actions de gestion mises en œuvre.



Un arrêté communal interdit la circulation des véhicules motorisés entre la ruine et le bief Goudard, entre le 15 avril et le 15 septembre, afin de préserver le sonneur à ventre jaune.



Observation des papillons lors d'une sortie nature en 2013 sur le site de Sous la Roche.

Que pouvez-vous faire pour favoriser la réussite de ces actions ?

- Apporter votre point de vue, par exemple lors des réunions d'information.
- Participer aux actions de gestion et aux chantiers bénévoles.
- Signaler au Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.
- Signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.
- Site naturel fragile, les coteaux de la vallée de la Bienne sont le lieu de vie d'espèces de faune et de flore très rares, dont certaines sont en danger et protégées par la loi : s'abstenir de tout prélèvement.
- Si vous êtes propriétaire de parcelles et que vous souhaitez favoriser ce projet, contactez-nous !

Contact :

Luc Bettinelli • Chargé d'études
luc.bettinelli@cen-franche-comte.org
Tél. 03 81 53 04 20

Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté
Maison de l'environnement de Franche-Comté
7 rue voirin • 25000 Besançon

www.cen-franche-comte.org •



Le **conservateur bénévole** de ce site, Serge Gibier, représente le Conservatoire d'espaces naturels et assure ainsi un véritable relais au niveau local.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

met en œuvre depuis plus de vingt ans une politique de préservation de la biodiversité régionale. Il intervient ainsi sur un réseau de sites naturels autour de quatre missions principales : connaître, protéger, gérer, valoriser. S'impliquant dans l'animation territoriale, il accompagne également les politiques publiques en faveur de la biodiversité.

L'ensemble des Conservatoires d'espaces naturels sont des associations à but non lucratif, regroupées au sein de la Fédération des conservatoires d'espaces naturels.

Aujourd'hui, il existe 29 Conservatoires, dont 21 Conservatoires régionaux, pour plus de 720 salariés et plus de 11 700 adhérents et bénévoles. Ils gèrent 2 900 sites couvrant 147 000 ha.

Pour en savoir plus :

www.cen-franche-comte.org

